

LE PETIT JOURNAL

S A I N T - J E A N N A I S

B U L L E T I N M U N I C I P A L N ° 9 • A U T O M N E 2 0 1 8

Il y a un siècle

la fin de la

Première Guerre mondiale



FINANCES

**Les investissements
2018**



JUMELAGE

**20 ans
d'échanges**



TRAVAUX

**Le café,
c'est parti !**

VILLAGE DE
SAIN T J E A N
DE MOIRANS

EDITO	03
BRÈVES DE SAINT-JEAN	04
DOSSIER : Les investissements 2018	06
CENTENAIRE : Il y a un siècle, la fin de la 1^{ère} Guerre mondiale	10
CONSEIL : Le Conseil Municipal des Enfants	13
ENVIRONNEMENT : Les journées de l'environnement	14
ENVIRONNEMENT : Alerte au raisin d'Amérique	15
TRAVAUX : Les réalisations de ces derniers mois	16
PROJETS : Avancée des grands projets	17
JUMELAGE : 1998-2018 : 20 ans d'échanges	18
VIE ÉCONOMIQUE : Traiteur de saveurs	16
PORTRAITS CROISÉS : Questionnaire commun	20
TRAVAUX : Chantier du café : c'est parti !	21
PATRIMOINE : Quand Saint-Jean était sous la glace	24
EXPRESSION POLITIQUE	26
FÊTES ET ANIMATIONS	28
JEUX - CONCOURS : Voici les gagnants	31
JEUX - CONCOURS : La photo-mystère	32



Ambition et modestie

Depuis un peu plus de quatre ans en charge de la fonction de maire de Saint-Jean de Moirans, c'est toujours avec le même plaisir que je participe à la confection de notre "Petit journal". Persuadés que la bonne information est le premier élément d'une bonne démocratie, nous essayons, avec l'équipe municipale, de le réaliser avec soin et rigueur. Nous souhaitons valoriser l'action municipale au service de tous les Saint-Jeannais, sans masquer les difficultés qui surgissent parfois, avec le souci d'expliquer nos choix. Car administrer une commune c'est en premier lieu, administrer une communauté humaine où les tensions entre les intérêts individuels et l'intérêt général sont quasi permanentes. C'est toute la difficulté et toute la richesse de la fonction d' élu local dont les décisions impactent directement chacun.

Nous vous présenterons cette année encore un budget sans augmentation de la fiscalité locale. Ainsi, malgré les diminutions des participations de l'Etat, cet engagement de début de mandat de ne pas augmenter les impôts locaux, sera tenu. Notre gestion rigoureuse nous permet cependant de développer un bon niveau de services à la population (rythmes éducatifs, entretiens des locaux, chemins et espaces communaux, services de petite enfance, etc.). Nous veillons également à investir pour l'avenir de notre commune et c'est avec émotion que j'ai pu poser la première pierre d'un équipement dont nous espérons qu'il contribuera à dynamiser notre village : l'ensemble café, logements, maison de santé pluriprofessionnelle est enfin "sorti de terre". Il sera suivi notamment de la reconstruction de la Maison pour Tous, de la construction d'une extension nécessaire à l'accessibilité aux personnes handicapées de la mairie, de la rénovation de "la prébende" pour y réaliser un

logement social et un espace "petite enfance". Nous veillons toujours à un engagement équilibré de nos dépenses entre fonctionnement et investissement car si, pour une entreprise, l'investissement d'aujourd'hui est le bénéfice de demain, il en va différemment des budgets publics : les dépenses d'investissement du présent (école, crèche, salle de sports...) sont souvent les dépenses de fonctionnement de demain.

Nos choix, que nous voulons prudents, ne sont pas pour autant dépourvus de sens : nous ne sommes pas adeptes du "ni-ni" et nous n'avons jamais adhéré au "en même temps" dont les limites apparaissent aujourd'hui. Notre boussole est constituée de quelques principes à l'opposé du libéralisme échevelé : l'intérêt général, la solidarité républicaine, la démocratie sont au centre de notre action. Nous avons eu, par exemple, l'occasion d'évoquer ces valeurs fondatrices à travers la commémoration du centenaire de la fin de la première guerre mondiale. Avec l'appui des écoles et d'un collectif d'associations et de Saint-Jeannais engagés, la municipalité a souhaité développer, pendant une semaine, une série d'actions invitant à la réflexion autour de ce conflit dramatique.

Cet exemple peut illustrer notre action plus générale. Une action que nous voulons participative et à la fois ambitieuse et modeste. Ces deux termes, loin de s'opposer, se complètent parfaitement : l'ambition sans la modestie conduit à une forme de mépris ; la modestie sans l'ambition serait une forme de renoncement. C'est à la lumière de ces principes que vous pourrez découvrir, dans ce nouveau "Petit journal", l'actualité de l'action municipale. Je vous en souhaite une bonne lecture.

Laurence Béthune, Maire



Une centaine de personnes pour assister au Conseil Municipal

Beaucoup de Saint-Jeannais ont fait part aux élus et aux agents municipaux de leur inquiétude face à l'installation des compteurs Linky, sur la commune. Il appartenait à vos élus de s'emparer de ce sujet, compte-tenu des débats qu'il suscitait au sein du village. Il a donc été décidé de convoquer un Conseil Municipal consacré exclusivement à ce thème, qui s'est tenu le 12 avril. Alors que très peu de personnes assistent habituellement aux conseils municipaux (qui sont pourtant toujours tenus en public), plus de cent personnes étaient présentes, montrant que c'était une véritable attente des habitants.

Le Conseil a adopté une délibération permettant à chaque Saint-Jeannais d'accepter ou non le remplacement de son compteur, afin de respecter la liberté de chacun. Cette délibération fait actuellement l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif, mais à ce jour, elle est toujours exécutoire. Une



réunion publique a ensuite été organisée le 21 juin, en présence de représentants d'Enedis, afin de rassurer (ou pas....) les Saint-Jeannais.



Bravo et bienvenue

Samedi 15 septembre dernier, une cérémonie était organisée pour accueillir les nouveaux Saint-Jeannais, soit parce qu'ils venaient de s'établir sur la commune, soit parce qu'ils venaient de naître. Le centre socioculturel s'est donc rempli de nombres de visages nouveaux, au son des gazouillis des plus jeunes d'entre eux. C'était également l'occasion d'honorer Martine Tournier, jeune retraitée et Claudine Aretin, deux employées municipales qui se sont vu remettre la médaille vermeil d'honneur communale, pour 30 années au service du public. Les accompagnait Sophie Vivares, qui a reçu pour sa part la médaille d'argent du travail, après 20 années.

Toutes nos félicitations aux médaillées, aux parents des 47 bébés nés dans l'année et aux nouveaux habitants qui ont fait un choix judicieux en s'installant sur notre commune.

81!

C'est le nombre d'élèves inscrits à la section musique de la MPT, qui rencontre un succès grandissant depuis sa création il y a trois ans. 67 enfants et 14 adultes qui ont choisi un instrument parmi le violon, le piano, la flûte traversière, la trompette, la guitare (classique, folk, électrique), la basse, la batterie, les percussions (Djembe) et pour la première année le saxophone. Un seul mot d'ordre "*Le Plaisir de la musique*", placé au cœur des formations instrumentales. Le but est de permettre à tous d'apprendre la musique à son rythme, quels que soient son âge et son niveau.

L'éveil musical et corporel permet d'accueillir les enfants dès l'âge de 4 ans. Des places sont encore disponibles dans certaines disciplines. N'hésitez pas à contacter la MPT.



© M. Saint-Jean-DL



Les Virades

Les 11^e Virades de l'Espoir saint-jeannaises ont rassemblé beaucoup de monde le samedi 29 septembre sur la plateforme sportive et mobilisé les employés communaux, les écoles, les associations locales, de nombreux bénévoles et les élus, au profit de l'association "*Vaincre la muscovidose*". La course de l'espoir a battu son record, avec 1209 km parcourus. Les participations financières pour les activités et les dons ont permis de récolter la somme de 10.000 € qui a été remise le 6 novembre à l'association.



Pour un village propre

S'il est agréable d'avoir un chien et de partager avec lui de longues balades dans le village, cela ne doit pas se faire au détriment des autres et notamment de la propreté des rues. Il est donc demandé aux maîtres de ramasser les déjections de leurs chiens. Pour faciliter ce geste citoyen, des distributeurs de sacs ont été installés dans différents endroits de la commune : Rue du 8 mai 45, Chemin de l'Île Verte, Avenue Charles Delestraint, Rue des Tisseuses, plateforme sportive. D'autres seront posés prochainement.



Ligne 4 : nouvel arrêt

A notre demande, la ligne 4 a été prolongée jusqu'à la plateforme sportive, où un nouvel arrêt a été créé. Nous regrettons qu'elle ne puisse pas pour le moment être prolongée jusqu'à l'Archat, voire même la gare de Moirans (ce que nous espérons pouvoir obtenir). Pour permettre aux habitants de l'Archat et des Cordeliers de l'emprunter, nous facilitons son accès en vélo, par la pose prochaine d'arceaux, qui permettront de laisser les vélos sur la plateforme en toute sécurité pour prendre le bus. Nous vous rappelons que pour être pérennisée, cette ligne doit démontrer son utilité, ce qui dépend de sa fréquentation. Alors, prenez le bus !

Révision du PLU : où en sommes-nous ?

Après l'enquête publique du 22 octobre au 23 novembre, le commissaire enquêteur doit remettre son rapport qui intègre les commentaires et remarques des Personnes Publiques Associées et du public dans un délai d'un mois, soit fin décembre. Le projet de PLU sera amendé en fonction de ce rapport, ce qui nécessitera très certainement de nouvelles séances de travail avec le cabinet Folia courant janvier et février. Le PLU finalisé sera ensuite soumis au Conseil Municipal pour approbation fin février ou début mars. Une fois approuvé, il sera enfin opérationnel et applicable aux nouveaux projets d'urbanisation.



Des loups à Saint-Jean-de-Moirans ?

Alors que les loups sont pourchassés très souvent dans le département de l'Isère, comme dans d'autres départements d'ailleurs, le centre socioculturel en a accueilli 58 le mardi 12 juin dernier, des "grands" loups comme des plus petits, âgés de 6 à 10 ans. Vêtus de noir comme leurs homologues "animaux à poils", les élèves des deux classes de CP-CE1 et CM1-CM2 sont bien entrés dans la peau de leur personnage. Il s'agissait de montrer au public venu en nombre le travail effectué tout au long de l'année sur cet animal si souvent décrié et craint. Au programme, quelques clins d'œil à la littérature du patrimoine : l'histoire des 3 petits cochons, avec leurs maisons plus ou moins solides ; celle du petit Chaperon Rouge ; celle de la chèvre de Monsieur Seguin ont notamment été revisités par des tableaux d'accrochage. Danses, chant, théâtre, expressions sur le loup ont complété le programme, pour le plus grand plaisir de tous.

Un grand merci à toutes les personnes (elles se reconnaîtront) qui ont permis la concrétisation de ce projet, soit les intervenants sport, danse, musique et la compagnie de La Sereine pour le prêt du matériel (coulisses, sono, éclairage) et son montage. Un merci particulier aux adultes handicapés de l'AFIPH et leurs éducatrices, pour les moments partagés avec les élèves. Et si vous entendez parler de la venue de loups dans la commune, n'ayez crainte ! Ces loups sont repartis avec leurs parents, comme ils étaient venus, sans commettre de dégâts...

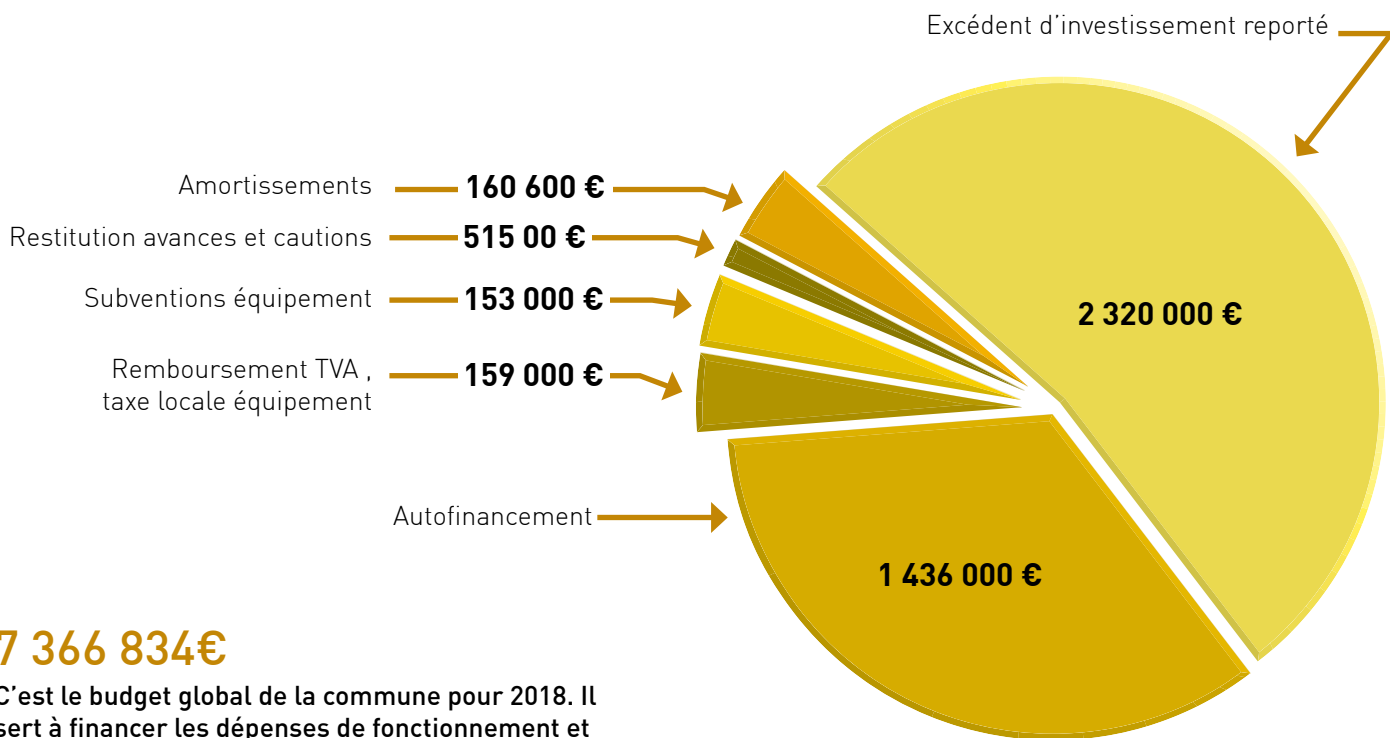


Les investissements de 2018

Les investissements

Avec près de 4 300 000€ prévus en 2018, la commune maintient un niveau d'investissement élevé. Cet effort permettra de démarrer aux 3^e et 4^e trimestres 2018 les grands projets de mandat : café, maison de santé pluriprofessionnelle, reconstruction de la Maison Pour Tous et du centre de loisirs, construction d'une salle des mariages accessible.

Les recettes d'investissement



7 366 834€

C'est le budget global de la commune pour 2018. Il sert à financer les dépenses de fonctionnement et d'investissement.

4 279 474€

C'est le budget général d'investissement de la commune, il permet de réaliser les travaux de bâtiments, de voiries, les études.

233 800€

C'est le montant des subventions votées en 2018 pour des associations : Maison pour Tous, crèches, relais d'assistantes maternelles, Centre Communal d'Action Sociale, associations sportives, culturelles...



PAROLIA

Michel Delmas

1^{er} adjoint
chargé des finances

Après 3 années de concertation, d'études de programmation, de consultation d'entreprises, voici enfin venu le temps des réalisations rendues possibles grâce à un budget maîtrisé.

Compte administratif 2017 et budget primitif 2018 à consulter sur le site de la mairie : www.st-jean-de-moirans.fr



Les investissements en cours en 2018

Saint-Jean-de-Moirans a maintenu depuis 2014 une gestion budgétaire rigoureuse, régulière et importante. Cet effort a permis de cumuler des reports d'investissements et de démarrer les grands projets du mandat avec une sérénité financière : la construction du local commercial "le Petit Café", la maison de santé pluriprofessionnelle, la reconstruction de la Maison Pour Tous et du Centre de loisirs et la mise en accessibilité de la salle des mariages en rez-de-chaussée à côté de la mairie.

Ces travaux ont démarré en 2018 et se poursuivront jusqu'à fin 2019-début 2020. L'inscription de ces dépenses d'investissements a fait l'objet d'un débat lors du vote du budget primitif 2018.

Le coût financier est pour l'instant arrêté aux sommes inscrites ci-après, mais il pourra faire l'objet d'une mise à jour chaque semestre en fonction des indices du Bâtiment et Travaux publics, et des aléas de la construction.

Chiffres du budget primitif 2018

SANTÉ

400 000 € pour la construction de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle



Maison de Santé Pluriprofessionnelle , café et logements



Rénovation de l'école

CADRE DE VIE CŒUR DE VILLAGE

284 400 € pour la construction du "petit café"



Maison pour tous

JEUNESSE LOISIRS, CULTURE

1 363 000 € pour la construction de la maison pour tous (MPT) et du centre de loisirs

59 000€ pour la rénovation de l'école : toiture, plafonds, vidéos projecteurs interactifs, mobilier

SERVICE AU PUBLIC

580 000 € pour la construction d'une salle des mariages (mise aux normes et accessibilité) et aménagement de la cour de la mairie

12 000 € pour une climatisation à la crèche "les P'tits Loups" dont 6 000€ pris en charge par la crèche

20 000 € pour la construction d'un ossuaire et exhumations au cimetière



Ossuaire actuel



Cheminement piétonnier des Nugues

BÂTIMENTS PUBLICS

30 000€ pour la rénovation des villas du Scey et de l'Ilot Verney

6 000€ pour la sécurisation dans l'église

21 800€ pour les contrôles d'accès aux bâtiments publics

4 000 € pour la réfection de l'escalier du kiosque

48 000€ pour la réfection de la toiture de l'école



Projet d'installation de bornes escamotables (infographie ci-dessus)



Sécurisation piétonnière du carrefour du Scey (RD 592)

SÉCURISATION PIÉTONNIÈRE

55 000 € pour le cheminement piétonnier des Nugues

55 000 € pour le cheminement piétonnier du Monteil (accès au supermarché)

24 000 € pour l'installation de bornes escamotables et potelets

ENTRETIEN DES VOIRIES

92 000 € pour la réfection du chemin du Gayot

70 000 € pour la sécurisation de la RD 592 (Champfeuillet)



Cent ans !

La Première Guerre Mondiale prenait fin le 11 novembre 1918, par l'armistice conclu entre les Alliés et l'Allemagne, laissant derrière elle près de dix millions de morts et six millions de mutilés.

A 11 heures, le 11 novembre 1918, dans toute la France, résonnaient les cloches. A 11 heures, le 11 novembre 2018, dans toute la France, les cloches ont de nouveau sonné. Pour se rappeler et rendre hommage à ceux qui ont donné leur vie pour leur Patrie,

pour notre Patrie. C'est au son de ces cloches que se sont terminés, dans notre commune, neuf jours de commémoration, conclus par une cérémonie qui a réuni beaucoup de monde devant le monument aux morts. C'est dans un silence recueilli que chacun a pu se

souvenir, au son de la Marseillaise et de la chanson "le Soldat", chantées à l'unisson par les enfants de nos deux écoles.

Retour sur les temps forts de cette semaine consacrée au Centenaire.

Discours

prononcé par Laurence Béthune, Maire de Saint-Jean-de-Moirans, le 11 novembre 2018

Cent ans. Il y a aujourd'hui 100 ans que se terminait la 1^{ère} Guerre mondiale.

Cent ans, c'est davantage que la durée d'une vie pour la plupart des humains, même si l'espérance de vie ne cesse de s'allonger. Mais cela met surtout en évidence un fait : il n'y a plus de survivants de cette horrible tragédie. Le dernier, Lazare Ponticelli, est mort il y a 10 ans, en mars 2008, il venait d'avoir, et c'est tout un symbole, 101 ans. La 1^{ère} Guerre Mondiale est ainsi passée de la mémoire à l'Histoire, une histoire que l'on écrit pour savoir, pour comprendre ; et non plus une histoire que l'on raconte à sa famille, édulcorée sans doute, mais que l'on

a vécue, lorsqu'on a eu la chance de survivre à un tel conflit.

Cette Histoire qui continue de s'écrire, nous invite cependant à un travail sur nous-mêmes : celui de réfléchir et d'agir pour que les tragédies ne se répètent pas. Dès 1918, des slogans ont fleuri : "la der des ders", "plus jamais ça"... des slogans dont la postérité, lors d'autres conflits, d'autres batailles, nous rappellent qu'hélas l'être humain retient difficilement les leçons du passé.

C'est pour cela que même si le premier conflit mondial, si meurtrier, si terrible, a toute sa place dans nos livres d'Histoire, la mémoire garde aussi son rôle à jouer, rôle ô combien essentiel. Nos vies sont limitées, c'est une évidence

dont nous sommes tous conscients, à commencer par les anciens combattants qui ont vu tant de leurs camarades disparaître au combat, dans les innombrables conflits qui parsèment l'Histoire humaine.

Mais au-delà de nos vies, c'est la société qui perdure, celle que nous voulons pour nos enfants, avec ses valeurs, ses idéaux, ses imperfections aussi, contre lesquelles il leur appartiendra de lutter à leur tour. Une société dont la durée nous dépasse, mais pour laquelle nous nous battons, chaque jour, pied à pied, comme les poilus l'ont fait avant nous pour éviter que leurs enfants ne subissent à leur tour les horreurs de la guerre. La der des ders... car pour eux,



Dépôt d'œillets sur les tombes des poilus par les enfants du CME



Reconstitution d'une tranchée par les services techniques de la commune

c'est sûr, ce devait être la dernière.

Ils se sont trompés, et alors ? Ce n'est pas une raison pour cesser de lutter, pour cesser de croire en l'Homme, en sa capacité à construire un avenir meilleur, où les termes *"combats"*, *"batailles"*, ne seront que des métaphores destinées à nous rappeler un passé révolu. Utopie ? Sans doute. Mais qu'est-ce qu'une vie sans rêve ? Qu'est-ce qu'une vie sans objectif qui nous transcende ? Et en est-il de plus beau que celui de créer le monde de demain ?

Depuis l'élection de notre majorité, chaque discours prononcé à l'occasion de cette cérémonie du 11 novembre a été l'occasion pour moi d'essayer de raviver cette mémoire si composite : mémoire des poilus de Verdun, mais aussi des fusillés pour l'exemple de 1917 réhabilités depuis ; mémoire des troupes coloniales qui sont venues

mourir pour la France dans les tranchées creusées dans un sol qui n'était pas le leur, mais pour lequel nous leur avons demandé de faire le sacrifice ultime ; mémoire des villages martyrs *"morts pour la France"* ; mémoire, enfin des femmes et des enfants qui, s'ils n'ont pas combattu, ont été les victimes innocentes du macabre décompte des disparus, mari, père, frère, mais aussi des conditions de vie qui, en quatre ans, ont tué des milliers de civils.

Cette mémoire ne doit pas s'éteindre, le souvenir doit à tout prix perdurer. Car lorsqu'une histoire n'existe plus que dans les livres, lorsqu'elle n'est plus racontée, alors elle a perdu une partie de sa force. C'est tout l'enjeu, toute l'importance de cette cérémonie, de ce centenaire.

Non, nous ne devons pas oublier. Et la commémoration de ce siècle passé, qui

nous sépare d'un enfer des tranchées si loin et pourtant si proche encore, est là pour nous rappeler que l'Histoire n'est jamais écrite, que l'Histoire n'est jamais finie, et que nous en sommes les acteurs, des acteurs qui refusent l'impuissance.

Non, nous ne devons pas oublier, pour les poilus qui se sont sacrifiés pour que vive cette société démocratique qu'est la France que nous aimons, pour les enfants qui espèrent avoir une belle vie, exempte des douleurs de la guerre, qu'ils voient pourtant chaque jour à la télévision.

Non, nous ne devons pas renoncer. A connaître, à comprendre, à apprendre de nos erreurs, à réparer les oublis et les injustices. C'est le sens si fort de l'ajout de deux noms sur le monument aux morts, deux victimes oubliées que l'Histoire vient de réintégrer dans nos mémoires.

Non, nous ne devons pas renoncer aux valeurs pour lesquelles tant d'hommes sont morts : sans doute près de deux millions de soldats, en comptant ceux décédés de leurs blessures après la fin du conflit, dont cent mille coloniaux venus du monde entier... C'est pour eux, puisqu'il ne reste pas de survivant, que le souvenir ne doit pas s'éteindre, que nous devons résister à la tentation du repli sur soi ; à la facilité du refus de l'autre, étrange parce qu'il est étranger, différent de nous bien qu'il soit notre semblable. Car ce furent, entre autres, les causes de cette guerre.

Se rappeler n'est pas toujours facile, car certains souvenirs sont douloureux ; mais oublier, c'est accepter le risque que cette douleur se reproduise un jour. Alors, résolument, je choisis la mémoire.



Le Monument aux Morts a été mis en lumière, en bleu blanc rouge, par l'association Moirans de Tout Temps.

Trois pièces de théâtre



"Les Souffleurs de Vers". A noter que le costume du soldat a été entièrement conçu et cousu par Claude Estève, Saint-Jeannaise.

L'offre théâtrale a été diverse, puisque pas moins de trois pièces nous ont été présentées. La première a été proposée par les enfants du péri-scolaire, jouant une pièce écrite pour la circonstance par Jean-François Pietka, Saint-Jeannais : *"une classe d'élèves et leur maître le lendemain de l'armistice"*. Ce sont ensuite *"les Souffleurs de Vers"*, de la Maison pour Tous, qui nous ont offert une belle interprétation d'une

scène tirée du livre *"Blessures au visage"* d'Howard Barker, qui nous a confrontés à la souffrance des soldats rentrant mutilés du front. C'est enfin *"la Compagnie Acour"* qui nous a émus par une pièce de théâtre de sa composition, *"Femmes de l'Ombre"*, mettant en lumière les femmes qui ont tant œuvré pendant la guerre sans pour autant recevoir la reconnaissance qu'elles auraient pourtant bien méritée.

Deux conférences

Gilles Carles, le 3 novembre, et Valérie Brun, le 6 novembre, nous ont fait partager leurs connaissances sur la Première Guerre Mondiale, que ce soit du côté des soldats que du côté des familles palliant l'absence de leurs proches partis sur le front.

Deux expositions

Les habitants et les enfants des écoles ont pu visiter deux expositions : l'une mise à disposition par la Commune de Pressins, l'autre mise en place grâce aux Saint-Jeannais qui ont accepté de prêter les objets et souvenirs personnels qu'ils conservent de leurs aïeux. Merci à tous ceux qui ont permis au plus grand nombre de découvrir de tels objets, si précieux et gorgés de souvenirs.

Des lectures

Les associations *"A portée de voix"* et *"Moirans de Tout Temps"* nous ont proposé des lectures, pour la première des textes d'un poilu, Jean Samaran, dont la petite fille était présente dans le public, et pour la seconde, des chansons de la Grande Guerre.

Le point d'orgue : la journée du 11 novembre

La journée de commémoration du 11 novembre a commencé le matin au cimetière avec le dépôt d'œuillets sur les tombes de poilus inhumés à Saint-Jean, par le Conseil Municipal des Enfants, en deux temps : d'abord en petit comité pour que les enfants puissent prendre le temps de déposer leur œillet et de comprendre le sens de leur démarche, puis lors d'un second passage, accompagnés par nombre de personnes venues rendre un hommage appuyé aux poilus saint-jeannais.

C'est ensuite en grand nombre que nous nous sommes retrouvés devant le monument aux morts, pour un temps plus officiel mais néanmoins très émouvant.

Même si ces moments de commémoration sont importants et doivent perdurer, souhaitons ne pas avoir à en ajouter à l'avenir....



Un grand merci à toutes les personnes qui se sont investies dans ce projet, ainsi qu'à la Maison pour tous, A portée de voix, Moirans de Tout Temps, la compagnie ACOUR, les écoles et la bibliothèque Pages & Partage. Votre travail associé à celui de la municipalité, agents municipaux et élus, a permis de faire de cette commémoration un véritable succès.

Le Conseil Municipal des Enfants

Il y a un an, nous avons voulu mettre en place un Conseil Municipal des Enfants (CME) afin de prendre en compte la parole des enfants, permettre le dialogue entre les enfants et les élus locaux et développer les relations intergénérationnelles. En outre, cela donne la possibilité aux enfants de participer à la vie de leur commune, en leur donnant la possibilité d'agir pour préparer, proposer et réaliser des projets concrets et les initier au civisme et à la citoyenneté



Les enfants de nos deux écoles ont élu leurs 12 représentants (6 garçons et 6 filles, 6 CM1 et 6 CM2). Ils se sont réunis 2 fois dans l'année en Conseil Municipal des Enfants, et environ une fois par mois en commissions. Quand les projets ont été suffisamment avancés pour être présentés, ils ont été soumis à l'approbation du Conseil Municipal. C'est ainsi que nous avons pu débattre des sujets suivants :

pour la Commission Sécurité :

► **la vitesse**, en particulier sur le CD128 le long de la "voie verte", mais sans aboutir à un changement puisque dans le même temps le gouvernement a abaissé la vitesse à 80 km/h sur toutes les routes de ce type ;

► **un jeu éducatif** représentant la circulation dans le village, qui va maintenant être diffusé (bibliothèques, centres de loisirs, écoles, CME des communes voisines...)

pour la Commission Loisirs

► **séance de cinéma** à Saint-Jean-de-

Moirans (le succès de la première était limité, ce qui a permis aussi de discuter de la façon de communiquer...)

► **skate-park**, c'est un projet ambitieux que les nouveaux élus devraient concrétiser en 2019.



PAROLE A

Françoise Rey

élue référente du CME

L'année a été très riche en idées puis en réalisations, et je suis sûre que nos nouveaux élus ne nous décevront pas.

Commission Nature

► **l'éclairage de la commune**, ce qui amène les enfants à proposer l'installation de lampadaires à énergie solaire pour des quartiers un peu sombres

► **la création d'un petit jardin potager** au centre du village, où les enfants (grâce à l'aide de quelques parents ou grands-parents) ont semé quelques légumes en proposant aux voisins de venir se servir...

Ceux qui sont maintenant au collège pourront revenir pour participer aux commissions, nous élisons cette année des élèves qui viennent d'entrer au CM1 pour compléter le groupe et continuer le travail.

Cette année très riche a été pour les enfants l'occasion de "rentrer dans la Mairie", participer aux cérémonies, en bref être plus impliqués directement à la vie citoyenne. Pour nous, ils ont apporté un autre point de vue, et tant d'idées nouvelles ...



PAROLE A

Michel Paquier

élu référent du CME

Des enfants investis, qui proposent, discutent en commission, s'écoutent : le CME tient toute ses promesses comme école de formation à la citoyenneté.

Journées de l'environnement : le bio mis à l'honneur

Cette année encore notre commune a travaillé avec Coublevie et La Buisse pour organiser les Journées de l'Environnement du 27 au 29 avril derniers. Des animations se sont déroulées sur les trois territoires. Revenons sur celles organisées sur Saint-Jean, sur toute la journée du samedi, autour de cinq temps forts :



Marché

Tout le monde s'est retrouvé à la plateforme sportive, pour un marché bio et nature, très varié, puisque chacun a pu y trouver du chocolat, du curcuma mais aussi des paniers, des bijoux, des livres, un constructeur de maisons en bois...

Spectacle de rue

La compagnie Le Chaudron Ambulant a présenté "PurjeX, votre Délice Toxic" : une démonstration innovante et saugrenue qui interroge avec humour, sur nos rapports aux déchets, à l'alimentaire et à la consommation.



Visites des exploitations

Les agriculteurs bio de la commune ont proposé une visite de leurs exploitations sur les côteaux : vignes, culture de petits fruits (framboises, cassis, groseilles, mûres) et de noix. Cette visite a donné lieu à des échanges nourris, notamment autour des problèmes rencontrés pour trouver des terres, à l'achat ou à la location.

Présentation des éco-jardins de Saint-Jean

Les jardiniers ont fait visiter leurs jardins et proposé un échange de graines et de plants qui a rencontré un bon succès.



Soirée débat sur la permaculture

Après un repas partagé, le public a pu assister à la projection du film "Eveil à la permaculture", suivi d'un débat très intéressant, animé par Virginie Wahl, saint-jeannaise, qui nous a fait partager son expérience sur le thème "Le jardin comestible, une alternative au potager classique - comment appliquer la permaculture à son jardin d'habitation".



Rendez-vous l'année prochaine, du 4 au 7 avril 2019.

PAROLE A



Vincent Gensburger

Conseiller Municipal délégué à l'environnement

Je ne peux que me réjouir du succès de ces journées de l'environnement, issues d'une collaboration fructueuse avec Coublevie et La Buisse. Je remercie les membres du comité consultatif et commission environnement qui se sont investis pour le bon déroulement des animations saint-jeannaises. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine, autour de la thématique de l'eau, avec, nous l'espérons, la participation de nombreux habitants.

Alerte plante invasive, le Raisin d'Amérique

Vous l'avez certainement vue dans le village ou dans votre jardin, sans pouvoir l'identifier : une élégante plante de 2 à 3 m de hauteur, à tiges creuses de couleur pourpre, à fleurs blanches au printemps, et aux fruits luisants en forme de raisin noir en plein été. Le *Phytolacca Americana*, appelé aussi Raisin d'Amérique fut introduit au XVII^e siècle dans le Bordelais, où le jus de ses baies servait alors comme pigment.

Malheureusement, le raisin d'Amérique est classé parmi les pestes végétales par l'UICN (Union mondiale pour la Nature) car c'est une **PLANTE TOXIQUE et INVASIVE**. Toute la plante est toxique (racines, feuilles, fruits) et peut rendre malade, voire être fatale aux mammifères (humains, animaux domestiques). De plus, elle représente une menace pour la biodiversité car elle se ressème très facilement. Si une plante est apparue dans votre jardin cette année, vous aurez certainement plusieurs nouveaux pieds l'année suivante.



Comment s'en débarrasser?

L'arrachage est la plus sûre des méthodes et peut se faire toute l'année. Il faut arracher sous la racine pivot (similaire à une racine de pissenlit) avec une bêche, un plantoir ou une pioche. Avec les plantes abattues, faites des tas que vous mettrez à sécher sur place (évités l'ombre), si possible hors terre sur des souches par exemple. Attention surtout aux raisins qui propagent les graines.

L'arrachage des jeunes plantes se fait sans grand effort, attention toujours à bien arracher la racine pivot.

Toute la plante est toxique, PORTEZ DES GANTS pour la manipuler.

Inauguration

Les journées de l'environnement ont été l'occasion d'inaugurer la centrale photovoltaïque installée sur le toit de l'école maternelle. C'est 183 m² de panneaux qui ont été installés par la société Luminsol de Rives, à l'initiative de Buxia Energies, de la Buisse, qui a monté et financé le projet.

En seulement quinze jours de production, la centrale avait déjà produit l'équivalent de la consommation annuelle d'une famille (2 adultes et 2 enfants - hors chauffage et production d'eau chaude).

Cette installation est aussi l'occasion d'un travail avec les enfants de l'école Vendémiaire, puisque ceux-ci peuvent suivre la production sur Internet (voir QR code ci-dessous).

Cette inauguration a été faite par Laurence Béthune, Maire et Gilles Fanget, de la société Buxia Energies. Etaient présents notamment Jean-Paul Bret, Président du Pays Voironnais, Robert Veyret, notre maire honoraire, Michèle Bonneton, ancienne députée de notre circonscription, les maires de communes voisines, des représentants de la gendarmerie et des pompiers, des élus municipaux, les partenaires de Buxia et bien-sûr des habitants de la commune.



Les réalisations de ces derniers mois

Voirie – Sécurité routière

■ Aménagement de sécurité chemin des Nugues : création d'un trottoir et rétrécissement de chaussée avec alternat de circulation [1]

■ Aménagement de sécurité sur RD592 au carrefour du Saix (intersection avec les chemins du Saix et de Champfeuille) : rétrécissement de la chaussée par la création de trottoirs, marquage de passage piétons, pose d'un lampadaire solaire, afin de rendre plus visible l'entrée en agglomération, réduire la vitesse et sécuriser l'arrêt de bus scolaire [2]

■ Installation d'un portique sur le chemin de la Croix-Rousse pour interdire l'accès aux poids-lourds et autres véhicules encombrants [3]

■ Pose de panneaux de signalisation

■ Matérialisation d'un cheminement piéton chemin du Delard [4]

■ Eaux pluviales ; réfection de plusieurs grilles et regards vétustes

■ Eclairage public : travaux de rénovation, remplacement de luminaires vétustes et énergivores par éclairages LED

Aménagements extérieurs

■ Rénovation d'un mur du cimetière

■ Installation de distributeurs de sacs pour sensibiliser les propriétaires de chiens au problème des déjections de leurs compagnons à quatre pattes

Bâtiments

■ Centre socioculturel : réfection du sol de la mezzanine de la salle Honoré Berland

■ Écoles : réfection de la toiture de l'école élémentaire : remplacement de l'isolation sous-toiture (détruite par les pigeons) et des tuiles vieillissantes [5]; remise à neuf et aménagement d'une nouvelle salle de classe ; installation d'un Algeco pour rangement de matériel et libérer une salle péri-scolaire [6]

■ Kiosque : réfection étanchéité terrasse et rénovation escalier extérieur

■ Crèche : installation d'une climatisation pour le dortoir et la salle d'activité

■ Gymnase : remplacement de luminaires obsolètes



Avancée des grands projets

Afin de vous tenir informés de l'avancée des grands projets sur notre commune, nous créons une nouvelle rubrique, que vous retrouverez dans chaque numéro du Petit Journal Saint-Jeannais.

Pour chacun des projets, vous pourrez suivre, sur la réglette située à gauche de la photo, sa progression, étape par étape.

Café, Maison de santé, logements

ÉTUDE PRÉALABLE
DÉCISION
ACQUISITION
PRÉPARATION DU SITE
DÉPÔT PERMIS CONSTRUIRE
CHOIX DES ENTREPRISES
POSE PREMIÈRE PIERRE
CONSTRUCTION
INAUGURATION



Place du champs de Mars

Maison pour tous, centre de loisirs

ÉTUDE PRÉALABLE
DÉCISION
ACQUISITION
PRÉPARATION DU SITE
DÉPÔT PERMIS CONSTRUIRE
CHOIX DES ENTREPRISES
POSE PREMIÈRE PIERRE
CONSTRUCTION
INAUGURATION



Rue du Billoud / Chemin de la Mirabelle

Salle des mariages accessible

ÉTUDE PRÉALABLE
DÉCISION
ACQUISITION
PRÉPARATION DU SITE
DÉPÔT PERMIS CONSTRUIRE
CHOIX DES ENTREPRISES
POSE PREMIÈRE PIERRE
CONSTRUCTION
INAUGURATION



Place du Champ de Mars

Avenir de l'école

ÉTUDE PRÉALABLE
DÉCISION
ACQUISITION
PRÉPARATION DU SITE
DÉPÔT PERMIS CONSTRUIRE
CHOIX DES ENTREPRISES
POSE PREMIÈRE PIERRE
CONSTRUCTION
INAUGURATION



Place du Champ de Mars

aménagement de la prébende

ÉTUDE PRÉALABLE
DÉCISION
ACQUISITION
PRÉPARATION DU SITE
DÉPÔT PERMIS CONSTRUIRE
CHOIX DES ENTREPRISES
POSE PREMIÈRE PIERRE
CONSTRUCTION
INAUGURATION



Rue Soffrey de Callignon

Skate-park, jeux pour enfants

ÉTUDE PRÉALABLE
DÉCISION
ACQUISITION
PRÉPARATION DU SITE
DÉPÔT PERMIS CONSTRUIRE
CHOIX DES ENTREPRISES
POSE PREMIÈRE PIERRE
CONSTRUCTION
INAUGURATION



Exemple de Skate-park

projet initié par le Conseil Municipal d'Enfants

1998 – 2018

20 ans d'échanges et de partage avec Frossasco

L'année 2018 restera dans nos mémoires. Non pas seulement parce que l'Equipe de France a remporté la Coupe du Monde de football, mais aussi, parce que le jumelage entre notre commune et sa sœur italienne a fêté ses vingt ans.



Des maires réunis pour une photo souvenir



Officialisé le 27 juin 1998 par Robert Veyret, maire de notre commune, et Elvi Rossi, maire de Frossasco, le jumelage entre nos deux villes a été initié par Claude Estève, Michel Delmas, Didier Kioulou, Marcito Grogard, élus et Claude Damiron, membre de la commission animation. Il a perduré au fil des années, animé aujourd'hui par le Comité de Jumelage, présidé par Jo Maldera. C'est donc le 20e anniversaire qui a été fêté cette année, en deux actes : à Saint-Jean-de-Moirans les 23 et 24 juin et à Frossasco les 4 et 5 août.

De nombreux Saint-Jeannais sont allés cette année à Frossasco, en car, en voiture et même en camping-car, montrant un intérêt certain pour le jumelage, qui permet de rapprocher les peuples.

Revenons en photos sur ces moments de partage et d'échanges très chaleureux.

Les années ont passé, les municipalités ont changé mais les liens entre nos deux communes n'ont cessé de se resserrer. Au-delà des échanges officiels, des amitiés sincères sont nées entre les habitants, avec des retrouvailles toujours plus émouvantes, créatrices de nouveaux souvenirs qui traverseront les années et les générations. La cérémonie du jumelage a permis, à Saint-Jean, de réunir l'ensemble des maires qui l'ont fait perdurer : Robert Veyret, Bernard Gassaud et Laurence Béthune. Sans oublier, même si tous n'ont pas pu être présents, les maires qui se sont succédés à Frossasco : Elvi Rossi, Silvano Francia, Franco Cuccolo et Federico Comba, le maire actuel.



Les écoles saint-jeannaises à l'heure italienne



Le jumelage ne pourra perdurer que si les générations futures s'en emparent. Aussi, les enfants des écoles y ont été associés.

Tout d'abord par le choix de l'Italie comme thème du carnaval. Pour l'occasion, Monsieur Carnaval avait pris la forme d'un gondolier, qui a traversé le village, avant d'être sacrifié pour mettre un terme à l'hiver. Les enfants – et sans doute aussi leurs parents... – ont rivalisé d'imagination dans la conception de leur déguisement.

L'Italie a été également le thème choisi par les classes pour "la petite lessive". Les enfants sont également allés décou-

vrir l'exposition mise en place par le comité de jumelage.

Enfin, durant l'année, les enfants de l'école Vendémiaire ont appris des chants en langue italienne, qu'ils ont interprétés lors du concert de fin d'année, le 22 juin, ouvrant ainsi les fêtes du jumelage, dans une cour d'école ornée de drapeaux italiens.

Fondons l'espoir que les jeunes générations s'investiront dans ce jumelage, afin d'y apporter un regard nouveau.



Chorale de l'école aux couleurs italiennes

Une fête de la Saint-Jean, animée par la Banda et le groupe historique



Les Italiens étaient venus en nombre pour fêter la Saint-Jean avec nous. Notamment, les membres de la Banda (la fanfare de Frossasco) et le groupe historique ont défilé dans les rues du village, en journée, mais aussi lors de la descente aux flambeaux, qui a réuni un nombre record de personnes venues assister au feu d'artifice. A Saint-Jean comme à Frossasco, ils ont fait retentir les hymnes qui nous réunissent : la Marseillaise, le Chant des Italiens et l'Hymne Européen, pendant que les drapeaux étaient hissés devant nos mairies respectives.



Federico Comba, maire de Frossasco, a fait l'honneur à Laurence Béthune, maire, de couper le ruban de l'inauguration du Musée de l'Immigration de sa commune.

La Locandiera, un spectacle joué de part et d'autre de la frontière



La compagnie du Théâtre de l'Arc en Ciel a joué cette pièce italienne, d'abord à Saint-Jean, en français puis en italien à Frossasco. Ces comédiens reviennent sur cette expérience : *"Quel bonheur ! Quel accueil ! Voici les premiers mots qui nous reviennent à l'esprit lorsqu'on évoque Frossasco. Depuis 1985, la compagnie du Théâtre de l'Arc en Ciel est liée au village de Saint-Jean-de-Moirans et nous avons à cœur de renforcer ce lien en participant à la vie culturelle de notre commune.*

Et, oh hasard ! Voici les 20 ans du jumelage avec nos amis Italiens de Frossasco. C'était l'occasion idéale, nous qui sommes amateurs de commedia dell'arte, forme théâtrale italienne s'il en est, d'exprimer notre envie d'échange avec l'Italie. Et, en plus, représenter notre commune ! Alors, il a fallu passer de l'espagnol que nous avons appris pour Cuba, à la langue de Goldoni ; et ça n'a pas été de tout repos ! Mais la récompense de ce travail fut bien au-delà de ce qu'on imaginait : chaleur humaine de nos hôtes (merci à Luciana et à Franco), collaboration artistique impromptue (merci à Elisa), partage d'un certain art de vivre.

Un grand merci à Jo Maldera, à la municipalité de Saint-Jean-de-Moirans et à tous les Saint-Jeannais qui nous ont soutenus et fait confiance. Au fait... On y retourne quand ?"



Laurence Béthune, Maire de Saint-Jean

“ Au moment où l'on voit bien que des attitudes inquiétantes de revenir chacun chez soi se manifestent, notre jumelage est important. Il est modeste bien sûr, mais s'il peut contribuer un peu à ce qu'on se comprenne mieux, à ce qu'on arrive ainsi à accepter, et même à aimer nos différences, alors nous aurons été utiles.

Extrait du discours, prononcé en italien, par Laurence Béthune, Maire, à Frossasco le 5 août 2018.



Un anniversaire sans gâteaux ni cadeaux n'aurait pas été un anniversaire réussi !

Selon une tradition bien agréable, de gros et bons gâteaux ont été dégustés à la fin de repas partagés. A noter que ces repas avaient été confectionnés par les membres du jumelage, que ce soit à Saint-Jean ou à Frossasco, occasion de faire découvrir à leurs hôtes des spécialités locales.

Et même si l'amitié qui unit nos deux communes n'a pas besoin d'être entretenue par des cadeaux, des échanges de présents ont eu lieu. Ce moment a permis de voir que nous étions vraiment jumelles puisque pendant qu'à Saint-Jean nous offrons un tableau peint par Luis Souza Cortes (invité d'honneur de notre dernière expo d'art), nous étai remise par nos amis italiens une peinture sur tissu. Mais surtout, sans s'être concertés, nous avons apporté à Frossasco deux cerisiers, pour revenir avec deux pommiers qui nous ont été offerts, qui ont pris racine à côté de la mare. Ces choix identiques démontrent s'il en est encore besoin la similitude du sens que nous donnons les uns et les autres à ce jumelage.



Signature du renouvellement de l'engagement de jumelage

Traiteur de saveurs

Une nouvelle entreprise sur notre commune

Nous sommes allés à la rencontre de Véronique Meunier et Pascal Grand, installés comme traiteurs sur Saint-Jean-de-Moirans depuis le mois de juin dernier, parents à tous les deux de cinq enfants, âgés de 15 à 24 ans.



Bonjour. Bienvenue sur notre commune. Nous avons fait votre connaissance lors de l'accueil des nouveaux arrivants, le 15 septembre dernier. Vous avez donc choisi de vous installer sur Saint-Jean. C'est par hasard ?

Nous cherchions une grande maison qui nous permettrait d'y vivre et d'y avoir notre entreprise. Nous voulions venir dans le coin, tout en restant assez proche de Grenoble. Nous avons trouvé cette maison, faite pour nous, puisqu'elle était auparavant occupée par un confiseur qui y fabriquait ses bonbons. L'espace était donc aménagé pour une entreprise de fabrication alimentaire. Nous ne regrettons absolument pas notre choix, tant cette maison est idéale pour notre activité et notre vie familiale.

Vous êtes donc installés sur Saint-Jean pour un bon moment. Vous avez commencé à découvrir notre commune ?

Oui, nous souhaitons nous y investir. Nous nous sommes inscrits au badminton, ce qui nous permet de nous défouler mais aussi de rencontrer des gens.

Est-ce que vous pouvez vous présenter, l'un et l'autre ?

PG : je suis originaire de Grenoble.

J'ai travaillé comme cuisinier dans des établissements de renom, des Relais Châteaux, des restaurants gastronomiques, ce qui me permettait de travailler des produits de qualité, de faire de belles présentations. J'ai ensuite fait une petite pause de quelques années, travaillant comme commercial dans la restauration, puis la cuisine me manquait trop. J'ai alors décidé de m'installer à mon compte.

VM : pour ma part, je suis originaire de la région de Nîmes. Je suis venue sur Grenoble pour le travail. J'ai été assistante commerciale pendant 20 ans. A présent, je travaille avec Pascal. Je gère toute la partie administrative. Je fais également les livraisons, le service et l'installation des buffets.

Vous ne cuisinez pas ?

VM : non, mais je suis en charge de la plonge et de l'épluchage !

En quoi consiste votre activité ?

Nous sommes traiteurs, c'est à dire que nous préparons, à la demande, des cocktails dinatoires, des plateaux repas, des repas de mariage, que ce soit servi à table ou en buffets. Tant en salé qu'en sucré. Nous travaillons pour des entreprises mais également pour les particuliers, à chaque moment important de la vie (baptême, mariage, anniversaire...). Nous pouvons même intervenir sur des événements sportifs. Par exemple, nous avons servi des repas à 300 coureurs à pieds dans la Loire. Nous montons aussi chaque année un restaurant éphémère sur la foire d'Herbeys. Nous avons des activités très variées.

Vous faites les préparations chez vous ?

Nous avons aménagé un laboratoire de 44 m², moderne et qui respecte bien sûr toutes les normes d'hygiène. C'est là que nous faisons toutes les préparations, à base de produits frais, que nous achetons chez des producteurs isérois,

rencontrés sur des marchés. Nous sommes très exigeants sur le choix des produits, car nous cherchons à faire de la qualité avant tout. Et proposer des produits nobles.

Vous faites tout ?

Oui, de A à Z, en travaillant à partir du produit brut.

Au vu de l'aménagement de votre camion, il ne sert pas que pour la livraison. Il vous permet aussi de cuisiner ?

Nous avons également une activité de food-truck. C'est à dire que nous pouvons, sur commande, installer notre camion sur le parking d'une entreprise ou dans le jardin de particuliers et préparer des plats servis chauds.

Une simple prise électrique et nous avons un cuisinier à domicile ?

Oui, c'est tout à fait ça. Et même sans prise électrique, car le camion peut être branché sur un groupe électrogène.

Et vous fournissez la vaisselle aussi ?

Sauf si les clients souhaitent de la vaisselle en porcelaine, nous avons fait le choix de proposer des couverts en bambou et des assiettes en pulpe de cane. Par contre, les verres, ils sont en verre.

Merci beaucoup pour ce moment passé ensemble. Je regrette seulement de ne pas être venue à un moment où vous étiez en pleine préparation, et de n'avoir pas pu goûter votre cuisine. Il faudra que je revienne !

Véronique et Pascal sont à votre disposition si vous souhaitez les solliciter. Mais faites vite, car leur planning se remplit vite.

Internet : traiteurdesaveurs.fr

Mail : traiteurdesaveurs@outlook.fr

Téléphone : 06 46 07 32 47

Questionnaire commun

Chaque nouveau numéro du "Petit Journal Saint-Jeannais" est l'occasion de faire plus ample connaissance avec des élus, agents municipaux ou habitants. Pour cela, nous avons choisi de faire un questionnaire commun dont certaines questions sont directement issues du célèbre questionnaire de Bernard Pivot.

Si vous étiez un animal :

CB : une gazelle
MD : un chien
JB : un tigre

Proverbe que vous aimez ?

CB : Quand on veut, on peut.
MD : Ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas qu'on te fasse.
JB : On ne change pas une équipe qui gagne.

Le premier mot qui vous vient à l'esprit commençant par la lettre H ?

CB : Humanité
MD : Humeur
JB : Hibou

La qualité que vous détestez ?

CB : la fausse modestie
MD : l'organisation
JB : philosophe

Le défaut que vous préférez ?

CB : la gourmandise
MD : la gourmandise
JB : la gourmandise

Quel est votre film préféré ?

CB : le Grand Bleu
MD : le 5^{ème} élément
JB : Titanic

Le mot que vous détestez ?

CB : c'est comme ça !
MD : dédaigneux
JB : exclusion

Le métier que vous n'auriez pas aimé faire ?

CB : pervenche
MD : travailler en abattoir
JB : cuisinier(ère) "Les hommes sont bien meilleurs"



Christèle Berger (conseillère municipale) : Saint Jeannaise depuis de nombreuses années, j'ai baigné dès mon enfance dans l'univers de l'engagement au service de la communauté. Je participe à la vie associative du village dans le domaine sportif et culturel. Maman d'un garçon de 15 ans, je travaille comme Assistante de Direction et Ressources Humaines.

Si le buste de Marianne pouvait être un homme ou une femme, qui choisiriez vous ?

CB : je préfère qu'elle reste neutre car une seule personne ne peut incarner la république.
MD : Ingrid Chauvin
JB : M. et Mme tout le monde, car il n'y a pas que les célébrités qui agissent pour de bonnes causes.

Quelle est votre drogue favorite ?

CB : le soleil
MD : la bière
JB : le chocolat noir

Quel est l'évènement qui vous a le plus marqué ces dix dernières années ?

CB : la guerre en Syrie
MD : la naissance de mon fils
JB : l'élection de Barack Obama

Votre pire cauchemar ?

CB : rêver à des chats car j'ai la phobie de ces animaux
MD : les serpents
JB : la mort

Vous avez une heure à perdre que faites vous ?

CB : du sport
MD : la sieste
JB : je joue au rami, au scrabble...



Marion Dalles : j'ai 29 ans. Employée à la Mairie depuis janvier 2015 en tant qu'animatrice territoriale, je suis Saint-Jeannaise depuis toujours.

Votre chanteur ou chanteuse préféré(é) ?

CB : difficile de choisir, tant j'aime la musique
MD : Céline Dion
JB : Céline Dion

Votre juron favori ?

CB : P.....
MD : putain
JB : putain

Quel est votre acteur ou actrice préféré(é) ?

CB : Romain Duris
MD : Morgan Freeman
JB : George Clooney

Vous avez une baguette magique, que faites vous ?

CB : que chacun mange à sa faim
MD : je monte une ferme pédagogique
JB : le tour du monde en famille

Si vous étiez un vêtement ?

CB : une robe
MD : un pull
JB : un imperméable

Quel est votre plat ou dessert préféré ?

CB : tout dessert au chocolat
MD : la tarte aux framboises
JB : marmite de poissons

A vous le mot de la fin ?

CB : Portons notre regard plus loin que notre petite personne et ouvrons-nous à la tolérance, à la différence, aux autres. Ensemble on va plus loin.
MD : Veloma
JB : Profitez de chaque instant et appréciez les petites choses de la vie.



Jacinthe Bianchi (conseillère municipale): Hello, j'ai 44 ans. Je suis mariée depuis 22 ans et j'ai deux enfants de 20 et 17 ans. Saint-Jeannaise depuis 2010, très heureuse d'y vivre et d'y habiter.

Chantier du café : c'est parti !

Les travaux de construction du café, de la maison de santé pluriprofessionnelle et de logements sociaux ont enfin commencé, après une longue phase d'étude et de coordination. Le temps étant clément, ils avancent bien et se termineront en 2019.

En attendant l'inauguration des futurs locaux, c'est pour la pose de la première pierre qu'élus, professionnels, financeurs et habitants se sont retrouvés, le 15 juin dernier. C'est avec grand plaisir que Laurence Béthune, maire, s'est essayé à la maçonnerie, après s'être réjouie de l'aboutissement de ce projet important pour les Saint-Jeannais et avoir remercié ceux qui ont permis sa réalisation. C'est ainsi qu'elle a mis en avant notamment Madame et Monsieur Damieux, qui ont donné la priorité à la commune pour l'acquisition du tènement, ainsi que les professionnels de santé de Saint-Jean, mais aussi des médecins de Coublevie et de Moirans, qui ont œuvré avec nous, les Docteurs Glorieux, Pichat et Lambert.

La reconstruction du café est la réponse à l'attente de nombreux habitants souhaitant retrouver un lieu de convivialité, favorisant les rencontres et le partage. Ce futur "Petit Café" (selon le nom choisi par la population) trouvera sans aucun doute sa place dans la vie de notre village et participera à son dynamisme.

La maison de santé pluriprofessionnelle répond à un réel besoin de la population, puisqu'elle accueillera plusieurs médecins, outre d'autres professionnels de santé. Les médecins installés sur le village vont être amenés à prendre leur retraite et il était important que notre village ne devienne pas un désert médical, comme de nombreux lieux en France. Pour l'éviter, il était primordial de répondre à la demande des jeunes médecins de travailler en groupe. C'est d'ailleurs en coordination avec les professionnels que la maison de santé a été imaginée, afin de répondre totalement à leurs besoins.

Nous pouvons annoncer que deux médecins se sont déjà engagés à nos côtés. Ainsi qu'une orthophoniste et une infirmière. Des contacts très sérieux sont en cours avec d'autres professionnels. Ne reste plus qu'à attendre la fin des travaux.



Laurence Béthune, maire, et Elodie Jacquier-Laforge, députée.



De nombreux élus étaient présents. Sur la photo, de gauche à droite : Amélie Girerd, Conseillère Départementale, Robert Veyret, Maire honoraire, Laurence Béthune, Maire, Elodie Jacquier-Laforge, Députée, Jean-Paul Bret, Président de la CAPV et Didier Rambaud, Sénateur.



Michèle Bonneton (au centre), Députée de notre circonscription de 2012 à 2017, nous a fait l'honneur de sa présence.

Quand Saint-Jean était sous les glaces

Daniel Fournier, géologue, a suscité beaucoup d'intérêt en présentant son étude lors de la pose de la première pierre du chantier du café, le 15 juin dernier.

Le terrassement des fondations du chantier du café situé à l'extrémité nord de la place de la mairie m'a permis de faire des observations géologiques très intéressantes. La fouille sur une profondeur d'environ 3 mètres permettait de voir la succession suivante :

- Les argiles sableuses bleutées de base n'ont pas été traversées par les fondations du chantier. Elles n'affleurent jamais mais par contre on les rencontre toujours à quelques mètres de profondeur dans les fondations de pente ou aux pieds des coteaux de la commune. Elles sont très dures, imperméables et constituent le premier niveau de base des circulations souterraines (importance des sources de Saint-Jean au pied des coteaux),
- L'examen microscopique de ces argiles sableuses très consolidées montre qu'elles sont formées de grains anguleux de natures diverses correspondant à des roches mécaniquement broyées. On les connaît actuellement sous cet aspect à la base des glaciers qui sous leur propre poids arrachent



des morceaux de roche, les écrasent en les traînant au cours de leur déplacement. C'est ce qu'on appelle des moraines de fond.

- Le niveau à gros blocs de nature diverse (granite, schistes etc..) sont des dépôts abandonnés par les glaciers au cours de leur "retrait". C'est ce qu'on appelle des moraines frontales.

Le niveau de galets arrondis assez bien classés correspond soit à des dépôts fluviaux ou lorsqu'ils sont bien lavés à des dépôts de plages lacustres.

- Le sol profond en surface correspond à l'altération et à la dégradation des formations sous-jacentes.

Dans ce sol, à une quarantaine de centimètres de la surface, j'ai observé





- ← Sol assez profond
- ← Niveau galets arrondis
- ← Niveau à gros blocs anguleux
- ← Argiles sableuses bleutées avec galets

un niveau de cendres pouvant correspondre à un incendie (maison , forêt ?)

Si l'on replace cette coupe dans un contexte géologique régional on attribue la couche d'argile bleue et le niveau à gros blocs anguleux à la dernière grande période de refroidissement (le Wurm) où entre -60 000 ans et -15 000 ans de puissantes langues glaciaires, alimentées par les énormes glaciers alpins, envahissaient les vallées alpines .

Au maximum de son extension, il y a environ 21 000 ans le glacier remplissait la vallée du Grésivaudan, occupait toute la cluse de l'Isère entre Grenoble et Voreppe et s'étalait depuis la cuvette de Moirans jusqu'à Rovon dans la vallée de l'Isère et la Frette dans la vallée de la Bièvre

Sous le poids, la pression et le déplacement du glacier les roches sont broyées, écrasées et transformées en argiles finement sableuses très indurées. Ce sont ces argiles bleutées rencontrées à la base des fondations et qui correspondent à la moraine de fond du glacier et qui sont déposées et transportées entre la roche et la glace.

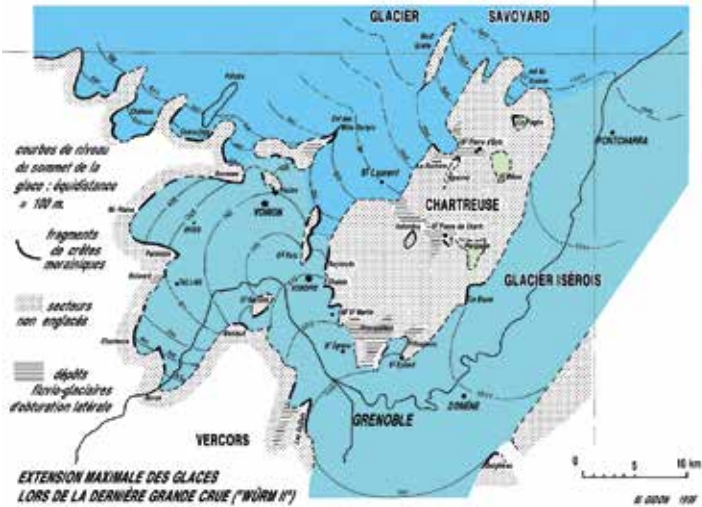
A partir de 21 000 ans le climat se réchauffe et les glaciers

fondent (= ils reculent). Les analyses polliniques montrent que dans le Voironnais à partir de 15 000 ans les paysages ont complètement changé. Dans les vallées les glaciers ont définitivement disparu, remplacés par de grands lacs autour desquels la forêt s'installe. Ce changement climatique sera favorable aux premières occupations humaines...

Une petite ballade vous permettra peut-être de rencontrer le plus gros bloc erratique déposé par le glacier il y a environ 15 000 ans .



Retrait du glacier il y a 20 000 ans



Il y a 21 000 ans il y avait environ 1000m de glace dans la cuvette de Moirans.



Aujourd'hui

Ecole ? "Petit café" ? La municipalité choisit les deux !

Depuis quelques semaines, certaines personnes dans Saint-Jean font courir le bruit que la municipalité actuelle privilégie la construction d'un bar à l'agrandissement de l'école primaire.

C'est, à nos yeux, une accusation extrêmement grave et diffamatoire, parce qu'elle déforme sciemment la réalité. Il convient donc de mettre les choses au point sur ces deux dossiers suivis avec attention par la municipalité.

Une réflexion suffisante de la part de la majorité précédente ?

Lors de notre arrivée, en mars 2014, l'école actuelle venait d'être construite, après une polémique assez vive sur la démolition d'un bâtiment faisant partie du patrimoine de Saint-Jean, il est vrai. Pour nous, ce dossier était clos : un bâtiment neuf ne pouvait pas ne pas répondre aux besoins des années à venir de notre commune.

En 2016, une première alerte a été lancée par la direction de l'école Vendémiaire, au sujet d'une croissance des effectifs. En 2017, une croissance identique a été constatée, et le manque possible d'une ou plusieurs salles à court ou moyen terme a été évoqué.

Une volonté de concertation... au rythme des politiques publiques !

Dès la fin de l'année 2017, la municipalité a mis en place un groupe de travail composé de parents, élus ou non, d'enseignants et de conseillers municipaux, sous la direction de Patricia Rouveyre, adjointe chargée de l'enfance et de l'éducation, pour réfléchir, à court et à long terme, sur *"l'avenir de l'école de Saint-Jean"*. Il a été décidé de lancer deux études : la première sur l'évolution démographique de notre commune à court et à moyen terme, afin d'anticiper au mieux les besoins, étude dont les conclusions viennent tout juste de nous être rendues ; la deuxième sur l'évolution des bâtiments de notre école, incluant toutes les possibilités : bâtiments provisoires, modification des locaux actuels, agrandissement voire déplacement de tout ou partie du groupe scolaire. Cette étude est en cours, et nous devrions en avoir les résultats en fin d'année 2018.

Dès que les résultats seront connus, le groupe de travail se réunira de nouveau pour choisir, dans les plus brefs délais, la ou les solutions envisageables pour faire face à la situation actuelle et permettre à nos enfants de continuer à s'instruire dans les meilleures conditions possibles.

Le "Petit café" pour dynamiser le centre village...

Pour ce qui est du "café", dont le chantier a commencé, la redynamisation de la vie de notre village a toujours été une de nos priorités. Dès l'automne 2014 nous avons lancé ce dossier, interpellé comme beaucoup d'entre vous par la fermeture de ce lieu de vie qu'était le bar de la commune. Automne 2014, c'est à dire alors que l'école communale neuve fêtait son premier anniversaire : comment penser que l'évolution démographique n'avait pas été analysée par l'équipe précédente ? Après tout, notre commune est un "pôle d'appui" du Pays Voironnais, et se situe dans la périphérie de Grenoble, une des villes les plus dynamiques de France...

... et développer le vivre ensemble

Le fait de coupler le chantier avec celui de logements sociaux et d'une maison de santé pluriprofessionnelle est un choix qui nous semble toujours des plus judicieux. Développer la mixité sociale reste pour nous une priorité, de même qu'assurer des services du plus haut niveau à tous les Saint-Jeannais. Mais cela a fait prendre du retard au projet, et les deux sujets se télescopent aujourd'hui. En faire un usage politique en déformant sciemment la réalité constitue, nous le répétons, une diffamation grave.

Préparer l'avenir, poursuivre la concertation

Il va de soi que l'équipe municipale reste à la disposition des tous les Saint-Jeannais, parents d'élèves ou non, qui désireraient participer aux travaux pour l'avenir de l'école, une institution qui nous est particulièrement chère. Le choix de maintenir la semaine de 4 jours et demi, après réflexion, concertation, réunions publiques, est un exemple qui montre que nos choix, qui visent avant tout l'épanouissement et le bien-être de l'enfant au service de sa réussite, sont soutenus par la communauté éducative et de nombreux parents.

Suite au conseil municipal du 12 avril, Voici quelques précisions tant sur le fonctionnement du conseil municipal que sur le compteur LINKY.

Déroulement : précisons que le PV du conseil municipal du 29 mars annonçait la date du prochain conseil : le 24 avril. Une convocation surprise nous est parvenue le 5 avril, pour un conseil le 12 avril sans aucune information préalable "inter conseillers" ou bien publique. Une simple note de synthèse alors que la majorité ne s'était, jusque-là, jamais exprimée sur un sujet pourtant relayé par toute la presse depuis des semaines.

Certes, les délais réglementaires ont été respectés mais c'est se moquer des conseillers minoritaires que d'agir ainsi. Vues nos contraintes professionnelles, nous n'avons pas pu participer au conseil municipal.

Nous nous sommes cependant documentés, renseignés auprès d'ENEDIS, d'artisans électriciens, de gestionnaires de biens et de services juridiques afin de répondre aux saint jeannais qui nous ont sollicités.

Technologie : les compteurs LINKY ont vocation à remplacer à l'horizon 2021 tous les anciens compteurs dans le cadre d'une démarche européenne et nationale visant à une meilleure maîtrise des consommations énergétiques. Leur technologie (transmission de signal) a déjà été utilisée dans de nombreux équipements tels que les volets électriques, les box internet comportant une commande à distance. LINKY respecte les seuils fixés par l'O.M.S (organisation mondiale de la santé) en ce qui concerne l'exposition aux champs électro magnétiques.

Vie privée : les risques sont bien moins élevés que les risques pris chaque jour par les utilisateurs de GOOGLE et autre moteur de recherche sur internet. Des critères de sécurisation des données sont imposés à ENEDIS comme à d'autres professionnels dans d'autres domaines (par exemple les professionnels de santé et la carte vitale...)

Facturation : ENEDIS s'engage à respecter les avantages octroyés dans les anciens contrats (heures pleines, heures creuses en particulier...)

Coût de l'opération : c'est une opération coûteuse qui bien sûr à terme sera payée par le contribuable ! Lequel contribuable- consommateur ne s'est vu octroyer aucune remise tarifaire ! Alors que certaines installations électriques vétustes devront éventuellement être révisées plus rapidement que prévu, engendrant des frais...

Bref des économies à sens unique pour ENEDIS et des bénéfiques pour les fabricants de compteurs

Contexte juridique : Les municipalités n'ont plus aucun pouvoir, aucune compétence en matière de distribution d'électricité car, à part quelques grandes villes, la plupart d'entre elles ont transféré depuis longtemps la gestion du réseau de distribution d'électricité à une autorité tierce. La gestion des compteurs revient donc au concessionnaire désigné par cette autorité.

Une délibération du Conseil Municipal "pour refuser le déclassement des compteurs d'électricité existants, pour Interdire l'élimination des compteurs existants et leur remplacement par des compteurs communicants Linky sans le consentement préalable de la commune et une décision de désaffectation de la part de son Conseil municipal" semble illusoire .

Les consommateurs ne pourront pas, à long terme, refuser le remplacement de leur compteur, remplacement encadré par la loi. En cas d'obstruction ils subiront des pénalités financières.

Pourquoi ?

Pourquoi convoquer précipitamment un Conseil Municipal, à grands coups de tracts distribués dans les boîtes aux lettres ? Ce qui est inédit.

Pourquoi, ne pas organiser plus tôt une réunion publique animée par des techniciens parlant en connaissance de cause ?

Pousser ses concitoyens à se mettre "hors la loi", à engager des frais de contentieux éventuellement onéreux, **est-ce le rôle d'un élu ?**

Provoquer éventuellement la violence, **est-ce le rôle d'un élu ?** (voir les faits divers de Bagnols-en-Forêt où un agent ENEDIS a été agressé)

Une action collective nationale contre LINKY a été lancée. Les Saint jeannais sont libres de la rejoindre pour contraindre ENEDIS à respecter les choix de ceux qui refusent ce compteur.

A qui profite la manœuvre ? A certains partis politiques qui aiment taper sur un compteur issu d'une directive européenne ?

Comment vont être équipées les nouvelles constructions (Nouvelle MPT, Café, Maison médicale,...) la majorité va t elle s'opposer longtemps à l'installation des compteurs ?

Ce qui est certain, c'est que le Conseil municipal du 24 avril concernant l'arrêté du PLU n'a pas fait l'objet d'autant de publicité. Pourtant un acte si déterminant pour l'avenir de notre village !

Article rédigé en mai 2018

Par ailleurs et comme toujours, Marie Cécile Marillat, Dominique Garcin, Magali Rieubon, Jacinthe Bianchi et Jérôme Chiaverini vos Conseillers Municipaux minoritaires, demeurent à votre disposition.
N'hésitez pas à nous contacter .

CÉRÉMONIE DU 29 AVRIL



EXPOSITION D'ARTS



CÉRÉMONIE DU 8 MAI



CÉRÉMONIE DU 18 JUIN



CARNAVAL DES ÉCOLES



CHORALES DE L'ÉCOLE LE 22 JUIN



EXPO PHOTOS DE PIERRE JEAN



FORUM DES ASSOCIATIONS



FÊTE DE LA SAINT-JEAN



JOURNÉE DU PATRIMOINE



MATINÉE NETTOYAGE



RÉUNION PLU



RÉCOMPENSES SPORTIVES



RÉUNION PUBLIQUE LINKY



CONFÉRENCE SUR LA FATIGABILITÉ DES ENFANTS



Les nouveaux élus du Conseil Municipal des Enfants

Cette année, afin que le Conseil Municipal des Enfants (CME) puisse participer aux cérémonies du 11 novembre, nous avons un peu accéléré le processus pour que les élections puissent avoir lieu assez tôt : les candidats s'étaient donc préparés juste avant les vacances de Toussaint, et le vote a eu lieu jeudi 8 novembre.

Classe par classe, ils sont venus dans la salle du conseil, et pour certains, c'était l'occasion de découvrir ce lieu où les enfants ne viennent pas souvent : les enseignants en ont profité pour leur montrer les symboles de la République, tandis qu'ils passaient tour à tour dans un vrai isoïoir, puis déposaient leur bulletin dans une vraie urne, pendant qu'on leur tamponnait une carte d'électeur très officielle !

Pour l'école Vendémiaire (193 votants pour les élèves du CP au CM2 résidant à Saint-Jean-de-Moirans) nous avons 10 candidats parmi lesquels ont été élus 3 garçons (Alexis, Mathys et Arthur) et 3 filles (Eva, Jeanne et Lyna).

Pour l'institution du Sacré-Coeur (48 votants de notre village) il n'y avait malheureusement qu'une seule candidate, qui a été élue : Eléane.

Ils se joignent à Alia, Lana, Méloé, Kelyan et Anaëlle, élus l'an dernier, et maintenant en CM2, qui continueront leur mandat jusqu'à la fin de l'année scolaire. Nous allons prochainement former les commissions, pour que les enfants puissent travailler sur les projets déjà discutés l'an dernier



mais aussi sur les nouvelles propositions qu'ils ont mis en lumière lors de leur campagne électorale ;

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des idées émanant de ces jeunes de notre village !

Composition du Conseil Municipal des Enfants :

Mathys BELLIER, Jeanne DELTEIL, Alexis DESCHAMPS, Eva DESCHAMPS, Lyna LAAOUSSI, Alia LE GOFF, Arthur PARANT, Eléane PERRIN, Lana RIGAUD-PIERITZ, Kelyan ROUX, Méloé SCHIAVON et Anaëlle SOURROUILLE.

JEUX-CONCOURS

Résultat de la photo mystère du n° 7



Voici les gagnants.

Vous avez été plusieurs à avoir reconnu dans la photo-mystère l'abeille gravée sur le côté des hôtels à insectes installés pour l'un à la mare pédagogique et pour l'autre à l'école Vendémiaire. Les gagnants sont Lucas Delaye, Nathan Laoueillé, Emie Driessens, qui se sont vus remettre en mairie un petit cadeau (voir photo).

Bravo aussi à Sophie Gambonnet, Gaspard Rajon, Laetitia



Levrey, Julia Roumegoux, Guilaine Lefebvre, Alia Le Goff et Romane Abela--Sauze, qui ont également gagné mais qui n'ont pas pu être présents lors de la remise du petit cadeau. Ils seront prochainement conviés pour le recevoir.

La photo-mystère

Cette photo a été prise sur Saint-Jean-de-Moirans.
Saurez-vous retrouver à quel endroit ?



Faites vos propositions par mail à l'adresse suivante :
photo-mystere@stjeandemoirans.fr

**Les réponses doivent être envoyées
avant le 10 décembre 2018.**

Le gagnant sera désigné par tirage au sort. Il recevra un petit cadeau qui lui sera remis en Mairie.
Si personne n'a trouvé au 10 décembre, des indices seront alors donnés sur la page Facebook de la commune

Soyez perspicace !

Mairie

Place du Champ de Mars ■ 38430 Saint-Jean-de-Moirans

Tél : 04 76 35 32 57 ■ Fax : 04 76 35 65 70

Mél : mairie@st-jean-de-moirans.fr

www.st-jean-de-moirans.fr